Image not found or type unknown

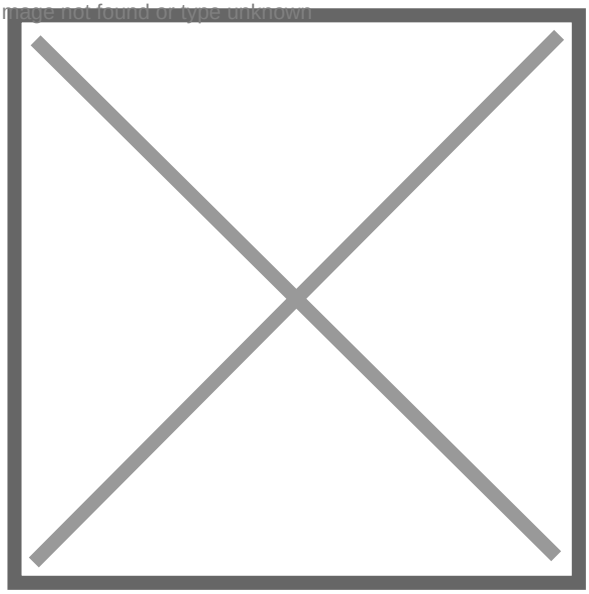

Facture garage bateau exorbitante

Par **hardy**, le **30/04/2011** à **15:27**

Bonjour,

Mon mari à régler une facture de 900 euros pour un entretien moteur de bateau ce matin que nous trouvons exorbitante. Suite à un accrochage sur la remorque nous avons fait appel à ce garage en lui demandant de remettre en état la remorque et de faire la vérification du moteur en même temps (suite à un témoin allumé sur le tableau de bord)
Suite à cette facture nous avons appelé le garage qui nous a vendu le bateau qui nous a dit que lui aussi trouvait ça énorme nous lui avons envoyé la facture par mail pour qu'il puisse constaté le bien ou non fondé de cette prestation
Nous avons appelé la banque pour faire opposition sur le chèque mais a priori nous n'avons pas le droit de le faire
Ce monsieur ne nous a pas établi de devis avant son intervention est-ce normal ?
et si notre garagiste nous confirme qu'il y a abus que pouvons nous faire ?

Merci de votre réponse rapide

Cordialement

Par **mimi493**, le **30/04/2011** à **15:56**

le devis, dans un tel cas, n'est pas obligatoire.
Est-ce qu'il y a eu signature d'un ordre de réparation ?

Par **hardy**, le **30/04/2011** à **16:25**

Il y a eu juste un mail pour lui confirmer de réparer la remorque et de vérifier le moteur car un témoin s'était allumé sur le tableau de bord du bateau. En aucun cas il y a eu un ordre de réparation. J'étais obligé de payer pour récupérer mon bateau.

Cordialement

Par **mimi493**, le **30/04/2011** à **16:36**

Je ne comprends pas qu'on ne donne pas d'ordre précis et qu'on ne signe rien. Vous n'avez donc pas non plus demandé d'estimation avant de commencer les réparations.

Il facture quoi exactement ?

Par **hardy**, le **30/04/2011** à **16:43**

Il facture un entretien complet du moteur qui par le dire d'autres professionnels coute environ 350euros et lui le facture 700euros

Cordialement

Par **mimi493**, le **30/04/2011** à **17:31**

Il facture un forfait, des heures, du matériel, quoi ?
Il a des tarifs affichés dans son établissement ?

Par **hardy**, le **01/05/2011** à **12:25**

Bonjour,
Pour répondre à vos questions il y a 10 heures de main d'oeuvre à 48.17 l'heure + 1 heure de remorquage à 40.04 et ensuite des pièces bougies, filtre à huile etc... pour un montant de 201.43 et + l'huile pour un montant de 27.37 et tout ça en H.T. +2 heures de main d'oeuvre pour redresser le garde boue mais 10 heures de main d'oeuvre pour une révision moteur non je pense qu'il y a là dessous une grosse arnaque. Nous attendons les conclusions de notre garagiste qui lui même a été époustoufler par le prix il va comparer avec ce qui a été exécuté. Mais je voudrais savoir si il y a arnaque comment faire pour récupérer une partie de la somme.

Merci
Cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés

Par **mimi493**, le **01/05/2011** à **15:52**

L'avis de votre garagiste ne sera qu'indicatif. Il faudra faire appel à un expert, puis assigner le professionnel au tribunal de proximité pour exiger le remboursement de la partie de la somme en trop que l'expert aura déterminée.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés